Publié sur www.creuse.fr le 28/10/2026

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261023-CD2026_0098-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2026

DELIBERATION N°CD2026-10/3/14 **DOSSIER N°7710**	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES 2027 - SUBVENTION SPECIFIQUE EPS (EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE) - PRESTATIONS ACCESSOIRES DES CONCESSIONS NAS (NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE) - CODIFICATION RCBC (RÉFORME DU CADRE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Etaient présents :
Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :
Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Patrice FILLOUX à Marinette JOUANNETAUD
Marie-France GALBRUN à Jean-Jacques LOZACH
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET : DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT DES COLLEGES 2027 - SUBVENTION SPECIFIQUE EPS (EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE) - PRESTATIONS ACCESSOIRES DES CONCESSIONS NAS (NÉCESSITÉ ABSOLUE DE SERVICE) - CODIFICATION RCBC (RÉFORME DU CADRE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

♦♦♦♦♦♦♦

Publié sur www.creuse.fr le 28/10/2026

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261023-CD2026_0098-DE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU la délibération N°CD2026-07/3/18 du 03 juillet 2026 actant les nouvelles modalités de calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement 2027 des collèges creusois ;
VU l'article R216-12 du Code de l'Education Le Département fixe chaque année le taux d'actualisation de la valeur des prestations accessoires ;
VU le rapport CD2026-10/3/14 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

Décide :

- de fixer à **1 479 227 €** le montant global des dotations de fonctionnement des collèges publics creusois et d'adopter la répartition de cette enveloppe conformément au projet présenté en annexe 1 à la présente délibération ;

- de fixer à **30 000 €** le montant global des crédits complémentaires destinés aux besoins urgents et /ou ponctuels des établissements et de donner délégation à la Commission Permanente pour l'affectation de cette dotation ;

- de fixer le montant des crédits pour les subventions spécifiques en faveur de l'Éducation Physique et Sportive à **43 212 €** et d'adopter la répartition de cette somme conformément présentée en annexe 2 ;

- d'adopter la nomenclature départementale pour le suivi budgétaire des crédits spécifiques ou alloués aux EPLE, conformément au projet présenté en annexe 3 à la présente délibération ;

- d'adopter les montants des forfaits des prestations accessoires accordées aux personnels logés par nécessité absolue de service tels que détaillés ci-après :

	Catégories de personnels		
	-Chef d'établissement (CE) -Adjoint au CE -Adjoint gestionnaire	-Conseiller d'éducation -Attaché ou secrétaire non gestionnaire	-Personnel soignant -ATT (agent technique territorial) polyvalent dominante accueil
Avec chauffage collectif	**1 745 €**	**1 142 €**	**793 €**
Sans chauffage collectif	**2 329 €**	**1 417 €**	**982 €**

Pour l'ensemble des décisions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Assemblée Départementale du 23/10/2026 - Dossier n°7710

Valerie SIMONET
Présidente du Conseil
Départemental
28 oct. 2026